

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION (CGVU)

ENTRE LES SOUSSIGNES :

**La société Top Assessment**, représentée par DIMITAR YOTSOV, son représentant légal actuellement en fonction, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nice sous le n° **en cours**, ayant son siège social au 3, Avenue Georges Clémenceau à Nice (06000) France,

Ci-après, la « Société »,

D'UNE PART,

et

**Toute personne physique ou morale ayant accepté ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU)**,

Ci-après, le « Client »,

D'AUTRE PART,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités et conditions de la mise en œuvre des prestations (ci-après, les « Services ») de la société exploitante du site web [www.topassessment.fr](http://www.topassessment.fr) (ci-après, le « Site »), ainsi que les droits et les obligations des Parties.

Le Site propose des Services permettant au Client qui souhaite engager et/ou évaluer les compétences de candidats en vue de leur embauche lors d'un processus de recrutement ou de collaborateurs en poste dans le cadre de leur évolution professionnelle en entreprise (ci-après les « Candidats ») au moyen de questionnaires d'évaluation (ci-après, les « Solutions »).

Le Client reconnaît avoir reçu de la Société toutes les informations nécessaires lui permettant d'évaluer l'adéquation des Services à ses besoins et de prendre toutes les précautions utiles pour leur utilisation.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

### ***ARTICLE 1. Objet***

Les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) constituent un accord juridique entre la Société et le Client. En accédant et/ou en utilisant le Site, le Client accepte de se conformer à ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU).

Ces dernières sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page du Site.

L'acceptation des présentes est matérialisée par une case à cocher lors de l'inscription du Client sur le Site. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière, sans réserve ni condition. Toute adhésion sous réserve serait considérée comme nulle et non-avenue.

Le Client qui n'accepte pas d'être lié par les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) ne doit pas accéder au Site et *a fortiori* utiliser les Services.

Ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) ainsi que les documents intitulés « Annexes » constituent l'intégralité des engagements existant entre les Parties (ci-après, le « Contrat »).

Le Contrat remplace et annule tout engagement oral ou écrit pris qui aurait pu intervenir antérieurement entre les Parties concernant l'objet du Contrat. Ce Contrat prévaut sur d'autres conditions pour lesquelles la Société n'a pas donné son accord.

Le Contrat est formé des documents contractuels suivants présentés par ordre de valeur juridique décroissante :

- le présent document,
- l'annexe au présent document.

En cas de contradiction entre un et/ou plusieurs dispositifs figurant dans l'un de ces quelconques documents, le document de rang supérieur prévaudra.

Les Annexes faisant partie intégrante du Contrat sont constituées de l'unique Annexe A concernant la description de Top Assessment Solutions.

### ***ARTICLE 2. Effet et durée du Contrat***

Le Contrat prendra effet dès la première utilisation des Services par le Client. Le Client s'engage sur la durée et sur le plan d'abonnement qu'il a choisi initialement. Les plans et la durée des Abonnements sont indiqués sur le Site.

### ***ARTICLE 3. Services et Solutions***

La Société met à disposition du Client les Solutions accessibles sur son serveur par le biais du réseau Internet.

Dans les conditions de l'ARTICLE 7. Licence, la Société consent au Client le droit d'utiliser de façon non-exclusive les Services et les Solutions.

La Société assure l'hébergement et la sauvegarde des données, ainsi que la maintenance et la sécurité des Solutions.

#### *3.1 Accès aux Services*

Le Site et les Services s'adressent exclusivement à des Clients, entendus comme toutes personnes physiques ou morales désirant embaucher du personnel et/ou évaluer les compétences de leurs Candidats, mais également aux professionnels de l'emploi, entendus comme toutes personnes physiques ou morales exerçant une activité dans le domaine du recrutement, notamment les cabinets de recrutement, agences d'intérim, sociétés de travail temporaire, sociétés de conseil en management de transition ou en ressources humaines.

#### *3.2 Réseau et connexion internet*

Le réseau est choisi par le Client. La Société ne fournit aucune garantie.

La Société ne peut pas être tenue responsable des interruptions de ligne du réseau et/ou de la connexion et attire particulièrement l'attention du Client sur l'importance du choix de son opérateur, du produit de l'opérateur et notamment de l'option de secours qu'il peut offrir par la mise en place d'une ligne parallèle en cas d'interruption du réseau.

Le Client déclare être informé et accepte que la mise en œuvre des Services nécessite qu'il soit connecté à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.

#### *3.3 Inscription sur le Site*

##### 3.3.1 Processus d'inscription

L'utilisation des Services nécessite que le Client s'inscrive sur le Site, en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Cette inscription peut être faite par toute personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte du Client, ou bénéficiant d'un mandat spécial prévu à cet effet.

Le Client doit fournir l'ensemble des informations marquées comme obligatoires. Toute inscription incomplète ne pourra être validée.

Le Client garantit que les informations qu'il donne dans le formulaire d'inscription sont exactes, à jour, sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

L'inscription au Site entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte au nom du Client (ci-après, le « Compte »), lui donnant accès à un espace personnel (ci-après, l' « Espace Personnel ») qui lui permet de gérer son utilisation des Services sous une forme et selon les moyens techniques que la Société juge les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

L'inscription au Site est souscrite pour une durée indéterminée.

Le Client s'engage à mettre à jour les informations dans son Espace Personnel en cas de modifications.

Le Client est informé et accepte que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour de son Compte valent preuve de son identité. Les informations saisies par le Client l'engagent dès leur validation.

### 3.3.2 Comptes d'Entreprise

Une fois l'inscription finalisée, le Client peut notifier par tout moyen écrit à la Société sa demande de créer des comptes destinés aux membres de son personnel, en charge des recrutements, des évaluations et de la gestion du personnel (ci-après, les « Comptes d'Entreprise »).

Dans ce cas, le Compte créé lors de l'inscription du Client (ci-après, « le Client Principal ») est alors un Compte administrateur qui permet au Client de demander à la Société, par tout moyen écrit, la création ou la suppression des Comptes d'Entreprise.

Le Client Principal est cependant le seul responsable de la création et de l'utilisation des Comptes d'Entreprise liés à son Compte.

Les utilisateurs des Comptes d'Entreprise seront considérés comme des Clients, soumis ainsi de plein droit aux présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU).

### 3.3.3 Accès aux Comptes

Le Client utilisera seul le droit d'accès à son Compte et à son Espace Personnel. Il s'engage à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte, en dehors des cas prévus à l'article 3.3.2 ci-dessus.

A l'exception des périodes de maintenance, le Client pourra se connecter à tout moment après s'être identifié grâce à son identifiant de connexion et à son mot de passe.

Le Client est responsable du maintien de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe. Il doit donc immédiatement contacter la Société par tout moyen écrit s'il remarque que

son Compte a été utilisé à son insu par un tiers. Il reconnaît à la Société le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

### *3.4 Description des Services*

La Société est le seul décideur sur la forme, les fonctionnalités et les moyens concernant les Services qui vont suivre et leur accès.

#### 3.4.1 Choix d'une Solution

La Société propose au Client différentes Solutions en ligne permettant d'évaluer les compétences d'un Candidat.

En sélectionnant une ou plusieurs Solutions, le Client communique à la Société l'adresse électronique du Candidat.

La Société adresse alors un courrier électronique au Candidat afin de l'inviter à s'inscrire sur le Site en remplissant le formulaire prévu à cet effet afin d'accéder à la Solution choisie par le Client.

Tout Candidat non-inscrit sur le Site ne peut avoir accès aux Solutions et donc y répondre valablement.

#### 3.4.2 Etablissement des Rapports

En fonction de la Solution choisie par le Client, et au regard des réponses apportées par le Candidat, la Société établit des rapports d'évaluation de ses compétences (ci-après, les « Rapports »).

Ces Rapports peuvent être gratuits (ci-après, les « Rapports de Synthèse ») ou payants (ci-après, les « Rapports Détaillés »), décrits dans l'ANNEXE A.

Une synthèse, des avis ou recommandations, ainsi que tous les autres documents et informations notamment graphiques et statistiques, peuvent y être adjoints dans les conditions et sous les modalités que la Société juge les plus appropriées pour rendre les Services.

#### 3.4.3 Remise des Rapports

Les Rapports ne pourront être établis et remis au Client qu'après que le Candidat ait intégralement renseigné la Solution choisie par le Client.

Cette remise est effectuée via l'Espace Personnel au format HTML/PDF.

La Société n'accorde aucune garantie quant aux délais de remise desdits Rapports, dans la mesure où celle-ci est dépendante de la volonté du Candidat et qu'elle ne maîtrise pas la réalisation intégrale de la Solution par ce dernier.

## ***ARTICLE 4. Conditions financières***

Les Services sont fournis à titre gratuit ou à titre payant selon les modalités fixées par le présent article.

### *4.1 Gratuité des Rapports de Synthèse*

La Société permet au Client de profiter, à titre gratuit, de la remise des Rapports de Synthèse sans aucune limitation de nombre et ce pendant tout le temps de l'utilisation de ses Services.

### *4.2 Conditions financières des Rapports Détaillés*

L'établissement des Rapports Détaillés sont en revanche payants dans les conditions définies ci-après.

#### 4.2.1 Le système des Crédits

Le Site fonctionne selon un système de crédits (ci-après, les « Crédits ») offrant au Client la possibilité de payer le prix de l'établissement des Rapports Détaillés.

Le Client peut visualiser le nombre de Crédits dont il dispose depuis son Espace Personnel.

Le Site attribue un nombre de Crédits pour chaque Solution et ses Rapports Détaillés correspondants en fonction de leurs caractéristiques.

#### 4.2.2 Achat de Crédits et de Packs de Crédits

Le Client peut acheter des packs contenant un certain nombre d'unités de Crédits sur le Site (ci-après, les « Packs de Crédits »).

Les prix des Packs de Crédits sont indiqués sur le Site. Sauf mention contraire, les prix sont exprimés en Euros et hors taxes.

Le paiement du prix des Packs de Crédits peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire. Le Client garantit à la Société qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

Les Crédits ne sont disponibles qu'après l'encaissement total et complet du prix des Packs de Crédits. Les Crédits ne pourront faire objet d'aucun échange, remboursement ou compensation.

#### 4.2.3 Le système d'Abonnement

Le Client a la possibilité de souscrire à des formules d'abonnement lui offrant un nombre illimité de Rapports Détaillés durant la période d'abonnement (ci-après, les « Abonnements »).

#### 4.2.3.1 Le coût d'Abonnement

Le prix des Abonnements est indiqué sur le Site.

Le paiement du prix de l'Abonnement s'effectue par prélèvement automatique à partir du numéro de compte bancaire (IBAN) du Client. Le Client garantit à la Société qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix de l'Abonnement puisse être effectué.

Le prélèvement est mis en œuvre par un prestataire de services de paiement, qui est le seul à conserver les coordonnées bancaires du Client à cette fin. La Société garantit ne conserver aucune coordonnée bancaire.

Le prix de l'Abonnement est dû et son prélèvement mensuel ou annuel est effectué le jour de la souscription de l'Abonnement, puis mensuellement ou annuellement pendant la durée de l'Abonnement à sa date anniversaire de renouvellement.

Les prix des Abonnements peuvent faire l'objet d'une révision par la Société à tout moment et à sa libre discrétion.

Le Client sera informé de ces modifications par la Société par tout moyen écrit et au plus tard :

- 2 (deux) mois au moins avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs si le paiement du prix de l'Abonnement est annuel,
- 1 (un) mois au moins avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs si le paiement du prix de l'Abonnement est trimestriel,
- 15 (quinze) jours au moins avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs si le paiement du prix de l'Abonnement est mensuel.

Les nouveaux prix s'appliquent au premier renouvellement de l'Abonnement suivant leur entrée en vigueur.

#### 4.2.3.2 La durée de l'Abonnement

La durée de l'Abonnement est indiquée sur le Site.

L'Abonnement débute au jour de la souscription, sous réserve de paiement total du prix, pour la durée souscrite par le Client (ci-après, la « Période Initiale »), de date à date.

Il est ensuite renouvelé par tacite reconduction, pour des périodes successives de même durée que la Période Initiale (ci-après, les « Périodes »), de date à date, sauf dénonciation effectuée par email par la Société ou par le Client au plus tard :

- 1 (un) mois avant la fin de la Période d'Abonnement en cours si le paiement du prix est annuel,

- 15 (quinze) jours avant la fin de la Période d'Abonnement en cours si le paiement du prix est trimestriel,
- 8 (huit) jours à tout moment de la Période d'Abonnement en cours si le paiement du prix est mensuel.

Le Client reconnaît qu'il ne pourra prétendre à aucun remboursement de tout ou partie du prix correspondant à la Période en cours. Toute Période d'Abonnement entamée est due dans son intégralité.

#### 4.2.4 Dispositions communes

La Société se réserve le droit de proposer des offres promotionnelles ou réduction de prix à sa libre discrétion et selon les modalités dont elle sera seule juge. A titre d'offre de bienvenue, le Client bénéficie dès son inscription de plusieurs Crédits gratuits. Le nombre de ces Crédits et la durée de cette offre de bienvenue sont indiqués au Site.

L'achat de Packs de Crédits et la souscription aux Abonnements feront l'objet de factures qui seront communiquées au Client par tout moyen utile.

Le Client reconnaît et accepte sans réserve ni condition qu'en cas de désinscription, pour quelque motif que ce soit, il ne pourra plus utiliser, ni même revendre les Crédits qu'il détient.

#### *4.3 Défaut de paiement*

Le Client est informé et accepte expressément que tout retard ou défaut de paiement, de l'intégralité et d'une partie seulement, d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement et cumulativement, sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts :

- la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par le Client et leur exigibilité immédiate ;
- la suspension immédiate des Services en cours jusqu'à la régularisation complète du paiement des sommes dues par le Client ;
- la facturation au profit de la Société d'un intérêt de retard au taux de 2 (deux) fois le taux de l'intérêt légal, calculé sur l'intégralité des sommes dues par le Client.

#### ***ARTICLE 5. Licence d'utilisation des Services***

La Société concède au Client un droit personnel et exclusif, non-cessible et non-transférable d'utilisation des Services, des Solutions, de son Compte et de son Espace Personnel pendant toute la durée du Contrat.

Le Client ne pourra en aucun cas les mettre à disposition d'un tiers et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, décompilation, sans que cette liste soit limitative.



Le Client ne pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultants du Contrat, que ce soit dans le cadre d'une cession temporaire, d'une sous-license et de tout autre contrat prévoyant le transfert desdits droits et obligations.

#### ***ARTICLE 6. Maintenance***

La Société prend en charge la maintenance corrective et évolutive des Services et s'engage donc à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité au Site.

Une prestation gratuite de support par email permettant de traiter les anomalies est disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le Client bénéficie des mises à jour et évolutions fonctionnelles des Services. Cependant, la nature des mises à jour et des évolutions, ainsi que leur date, sont déterminées par la Société uniquement et ne sont soumises ni à l'autorisation ni à la notification du Client.

Si une évolution corrective ou évolutive requiert l'interruption du service du Site, la Société prendra soin d'avertir le Client 15 (quinze) jours à l'avance.

#### ***ARTICLE 7. Assistance technique***

Le service d'assistance technique s'applique à tous les Services fournis par la Société et consiste à assister les Clients par email ou par télémaintenance.

Le service d'assistance technique peut être contacté par email à l'adresse électronique [assistance@topassessment.fr](mailto:assistance@topassessment.fr), du lundi à vendredi de 9h à 17h et une réponse sera apportée par la Société dans un délai maximum de 2 (deux) jours ouvrés.

#### ***ARTICLE 8. Désinscription du Site***

A tout moment, le Client peut se désinscrire du Site en adressant sa demande à cet effet à la Société au choix :

- par lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) à l'adresse postale : 3, Avenue Georges Clemenceau, 06000 Nice, France

- par courriel à l'adresse électronique : [contact@topassessment.fr](mailto:contact@topassessment.fr)

La désinscription est alors effective dans un délai maximum de 7 (sept) jours ouvrés à compter la réception de la demande de résiliation et entraîne la suppression automatique du Compte du Client, ainsi que de tous les Comptes d'Entreprise qui y sont rattachés.

## ***ARTICLE 9. Responsabilités et garanties de la Société***

9.1 La Société s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé que pèse sur elle uniquement une obligation de moyens et non de résultat, ce que les Clients reconnaissent et acceptent expressément par la présente.

9.2 Les Solutions et les Rapports proposés par la Société font l'objet d'une amélioration constante et ne sauraient ainsi être considérés comme parfaits et exhaustifs.

La Société ne garantit pas aux Clients que les Services, soumis à une recherche constante sur l'amélioration de la performance et du progrès, soient totalement exempts d'erreurs, de vices ou de défauts.

Dans un souci d'amélioration constante de la qualité des Services, la Société invite les Clients à lui faire part de tous ses commentaires et informations qu'ils pourraient souhaiter porter à sa connaissance concernant la qualité des transactions réalisées par l'intermédiaire des Services.

9.3 La décision d'embauche ou de promotion interne appartient exclusivement au Client.

Les Services proposés sur le Site ne sont que des outils d'aide destinés au Client et ne sauraient être considérés autrement.

La Société décline ainsi toute responsabilité dans les prises de décision du Client, notamment en cas d'embauche ou de promotion interne.

9.4 La Société n'est par ailleurs aucunement responsable des échanges, communications ou relations entre les Clients et les Candidats qui auraient lieu en dehors du Site et des Services.

La Société n'est aucunement partie aux éventuels contrats de travail conclus entre les Clients et les Candidats et ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée ni au titre des difficultés pouvant intervenir lors de la conclusion ou de l'exécution de ces contrats, ni être partie à un quelconque litige opposant les Clients et les Candidats et ce quelle que soit le motif dudit litige.

Les Clients sont seuls responsables du bon accomplissement de toutes les formalités notamment administratives, fiscales et sociales qui leur incombent le cas échéant.

9.5 La société décline toute responsabilité en cas de perte des informations accessibles dans l'Espace Personnel du Client. Ce dernier doit en effet en sauvegarder une copie et ne peut prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

9.6 En tout état de cause, la Société ne saurait être redevable envers les Clients du paiement de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient, directs, matériels, commerciaux, financiers ou moraux, en raison du recours par les Clients aux Services, pour un montant supérieur aux montants facturés par la Société en rémunération des Services ayant entraîné sa responsabilité, au moment de la survenance du dommage prétendu.

La responsabilité de la Société ne pourra au demeurant être engagée si et seulement si les Clients ont émis une réclamation, par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), dans un délai de 1 (un) mois suivant ladite survenance.

### ***ARTICLE 10. Obligations et garanties du Client***

10.1 Le Client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public dans son usage du Site et des Services.

10.2 Le Client reconnaît avoir pris connaissance sur le Site des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des Services. Le Client est le seul responsable de son utilisation des Services.

10.3 Le Client s'engage à respecter le Code de travail et notamment les dispositions des articles L1221-6 et suivants de celui-ci relatives au recrutement et à l'évaluation des Candidats.

10.4 Le Client s'engage à respecter ses obligations déclaratives auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au recrutement et à la gestion du personnel.

10.5 Le Client s'engage à ne jamais dissimuler la marque de la Société figurant sur les Solutions, les Rapports ou tout autre document communiqué par la Société.

10.6 Le Client s'engage à ne pas modifier ou dénaturer, de quelque manière que ce soit, les Solutions et les Rapports émis par la Société.

10.7 Le Client s'interdit de reproduire, d'utiliser la trame, la suite logique, l'enchaînement des questions et les questions elles-mêmes figurant dans les Solutions et de réutiliser tout ou partie de ceux-ci, sans autorisation préalable, écrite et expresse de la Société.

10.8 Le Client s'interdit de monnayer, vendre, concéder ou échanger avec des tiers les Crédits qu'il a achetés sur le Site.

10.9 Le Client s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des Services et plus généralement à coopérer activement avec la Société en vue de la bonne exécution des Services.

10.10 Le Client est seul responsable des relations qu'il pourra nouer avec les Candidats et des informations qu'il leur communique dans le cadre des Services. Il lui appartient d'exercer la prudence, la discrétion et le discernement appropriés dans ces relations et communications. Le Client s'engage en outre dans ses échanges avec les Candidats à respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie.

10.11 Le Client reconnaît que les Services lui offrent une solution supplémentaire et alternative, d'évaluation des compétences et des performances des futurs collaborateurs et des collaborateurs

en poste et que cette solution ne saurait se substituer aux autres moyens dont le Client pourrait disposer par ailleurs pour atteindre le même objectif.

10.12 Le Client doit prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder par ses propres moyens les informations de son Espace Personnel qu'il juge nécessaires, dont aucune copie ne lui sera fournie.

10.13 Le Client garantit la Société contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que la Société pourrait subir du fait de la violation par le Client de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes du Contrat présent.

10.14 Le Client s'engage à indemniser la Société de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

### ***ARTICLE 11. Confidentialité***

Chacune des Parties s'oblige à :

- tenir confidentielles toutes les informations qu'elle recevra de l'autre et donc à ne pas divulguer lesdites informations à un tiers quelconque, autre que des employés ou agents ayant besoin de les connaître,
- n'utiliser les informations confidentielles de l'autre qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes du Contrat.

La Société s'engage à conserver confidentielles les informations contenues dans les Solutions et les Rapports réalisés et à ne communiquer qu'au seul Client donneur d'ordre ou au Candidat en cas d'exercice de son droit d'accès.

### ***ARTICLE 12. Propriété intellectuelle***

La Société est et demeure titulaire d'une part des droits de propriété relatifs à tout élément des Services et des Solutions mis à disposition du Client, et d'autre part plus généralement de l'infrastructure (logicielle et matérielle) mise en œuvre ou développée dans le cadre du Contrat.

Le Contrat ne confère au Client aucun droit de propriété sur les Solutions, les Services ou le Site (textes, images, visuels, musique, logos, marques, base de données, etc...). La mise à disposition temporaire des Solutions dans les conditions prévues au Contrat ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice du Client au sens du Code français de la propriété intellectuelle.

Tout acte de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un de ces éléments, en totalité ou partiellement, sans l'autorisation écrite de la Société et en dehors des cas prévus au Contrat, est strictement interdit et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

La Société déclare que les Solutions qu'elle a développées sont originales au sens du Code français de la propriété intellectuelle.

### ***ARTICLE 13. Comportements prohibés***

Sont strictement interdits :

- tout comportement de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher le bon fonctionnement du Site,
- toute intrusion ou tentative d'intrusion dans les systèmes de la Société,
- tout détournement des ressources système du Site,
- toute action de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures du Site,
- toute atteinte aux mesures de sécurité et d'authentification du Site,
- tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société et des utilisateurs du Site,
- toute pratique détournant le Site à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu,
- tout manquement au Contrat présent et aux lois et réglementations en vigueur.

### ***ARTICLE 14. Sanctions et manquements***

En cas de manquement à l'une des dispositions du Contrat par un Client, la Société se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- suspendre, supprimer ou empêcher l'accès aux Services du Client, auteur, coauteur ou complice du manquement ou de l'infraction,
- supprimer tout contenu mis en ligne sur le Site,
- publier sur le Site tout message d'information que la Société jugera utile,
- avertir toute autorité concernée,
- engager toute action judiciaire.

### ***ARTICLE 15. Traitement des données à caractère personnel***

La Société a fait l'objet d'une déclaration CNIL sous le numéro : **en cours**

La Société pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans les documents intitulés « CNIL – Données à caractère personnel (Clients) » et « CNIL – Données à caractère personnel (Candidats) », dont le Client et le Candidat sont expressément invités à prendre connaissance.

### ***ARTICLE 16. Responsabilité – force majeure***

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants causant un dommage direct à l'autre Partie.

En outre, et en cas de faute prouvée par le Client, la Société ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution des

Services. En conséquence, la Société ne pourra en aucun cas encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, coût d'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive des Services.

La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tout dommage en cas de préjudice causé par une interruption ou une baisse de service de l'opérateur de télécommunications, de fournisseur d'électricité ou en cas de force majeure.

#### ***ARTICLE 17. Communication et publicité***

La Société aura l'autorisation de citer la marque du Client et de faire référence à ses éléments d'identification.

La Société aura l'autorisation de reproduire la marque ou le logo du Client à titre de références commerciales, sous quelque forme que ce soit, pendant toute la durée du contrat et pendant une durée de 5 (cinq) ans après sa résiliation.

La Société se réserve la faculté d'insérer, sur toute page du Site et dans toute communication aux Clients, tout message publicitaire ou promotionnel sous la forme et dans les conditions qui lui plaira.

#### ***ARTICLE 18. Liens et sites tiers***

La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité technique de sites internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels le Client accéderait par l'intermédiaire du Site.

La Société n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, produits et/ou services disponibles sur de tels sites et applications mobiles tiers, ceux-ci étant régis par leurs propres conditions d'utilisation.

La Société n'est pas non plus responsable des transactions intervenues entre le Client et un quelconque annonceur, professionnel ou commerçant (y compris ses éventuels partenaires) vers lequel le Client serait orienté par l'intermédiaire du Site et ne saurait en aucun cas être partie à quelques litiges éventuels que ce soit avec ces tiers concernant notamment la livraison de produits et/ou services, les garanties, déclarations et autres obligations quelconques auxquelles ces tiers sont tenus.

#### ***ARTICLE 19. Non-sollicitation du personnel***

Chacune des Parties renonce à engager ou à faire travailler, directement ou par personne interposée, tout salarié de l'autre Partie, sans accord exprès et préalable de cette dernière. Cette

renonciation est valable pendant toute la durée du Contrat et pendant 6 (six) mois suivant la cessation.

Dans le cas où l'une des Parties ne respecterait pas cette obligation, elle s'engage à dédommager l'autre Partie en lui versant immédiatement et sur simple demande, une somme forfaitaire égale à 6 (six) fois la rémunération brute mensuelle du salarié au moment de son départ.

#### ***ARTICLE 20. Modifications***

La Société se réserve la faculté de modifier à tout moment le Contrat présent.

Le Client sera alors informé de ces modifications par tout moyen utile.

Le Client qui n'accepte pas le Contrat modifié doit se désinscrire du Site selon les modalités prévues à l'article 8 du présent acte.

Tout Client qui a recours aux Services postérieurement à l'entrée en vigueur des conditions générales modifiées est réputé avoir accepté ces modifications.

#### ***ARTICLE 21. Divers***

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une ou quelconque des stipulations du Contrat n'emporte pas nullité, caducité, absence de force obligatoire ou inopposabilité des autres stipulations, qui conserveront tout leur effet. Cependant, les Parties pourront d'un commun d'accord convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.

Le Contrat est soumis au droit français et à l'exclusion de toute autre législation.

En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution du Contrat présent, les Parties conviennent que les tribunaux de Nice seront exclusivement compétents pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.

#### ***ARTICLE 22. Entrée en vigueur***

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

## ANNEXE A – DESCRIPTION DE TOP ASSESSMENT SOLUTIONS

### *Description des Solutions*

Top Assessment Solutions est constituée de trois tests d'évaluation de compétences des Candidats. Chaque Solution peut être appliquée de façon individuelle ou combinée avec les autres, en fonction des besoins et préférences du Client.

Les trois tests qui constituent Top Assessment Solutions et dont la description détaillée se situe sur le Site sont :

- ✓ La Solution « PERSONALITY »,
- ✓ La Solution « INTELLIGENCE »,
- ✓ La Solution « POTENTIAL ».

La finalité de chacune est l'élaboration d'un Rapport communiqué au Client ainsi qu'au Candidat.

### *L'élaboration des Rapports*

Il existe deux types de Rapports : les Rapports de Synthèse (gratuits) et les Rapports Détaillés (payants).

Les Rapports de Synthèse représentent une analyse synthétique d'une page qui décrit les caractéristiques les plus saillantes de profil du Candidat. Les rapports gratuits sont toujours intitulés « ESSENTIALS ».

Les Rapports Détaillés quant à eux représentent une analyse approfondie de profil du Candidat ainsi qu'une évaluation de son adéquation aux exigences et besoins du Client. Ces rapports payants sont intitulés différemment en fonction de la Solution choisie par le Client :

- ✓ pour la Solution « PERSONALITY » - « DETAILS », « JOB FIT » et « JOB FINDER »,
- ✓ pour la Solution « INTELLIGENCE » - « DETAILS »,
- ✓ pour la Solution « POTENTIAL » - « DETAILS » et « WORK FIT ».